

Erreur dans la conception du système fiscal : les ménages suisses ont payé 20 milliards de francs de trop en impôts

Nouveaux chiffres et fact-checking sur la compensation de la progression à chaud

La progression à chaud se fait au détriment du groupe d'intérêt dont le lobby est le plus faible : les contribuables. Ces derniers versent des milliards en trop, car les responsables politiques n'ont jusqu'à présent pas voulu renoncer à cette augmentation cachée des impôts. Plusieurs initiatives font désormais l'objet de débats parlementaires, tant au niveau cantonal que fédéral. Avenir Suisse fournit ici de nouvelles données ainsi qu'un fact-checking pour nourrir le débat.

En raison de la progression à chaud, la charge fiscale des ménages augmente automatiquement de manière disproportionnée lorsque la société connaît une croissance de la productivité au fil du temps. La classe moyenne est particulièrement touchée. Deux études d'Avenir Suisse ont mis en évidence ce phénomène qui a évolué ces dernières années. De nombreuses interventions parlementaires visant à compenser la progression à chaud en ont résulté.

Comme en témoigne le débat de ces derniers mois, ces interventions ont du mal à aboutir. Les milieux politiques ne veulent pas renoncer au mécanisme des augmentations d'impôts cachées. Au niveau fédéral, par exemple, la commission du Conseil national a recommandé en octobre de rejeter son propre projet de loi. Le Conseil national devrait se prononcer sur ce projet lors de la prochaine session d'hiver.

Dans deux nouveaux articles, Lukas Rühli réagit aux évolutions les plus récentes. Dans le premier article, il montre pourquoi les arguments contre une compensation ne sont pas valables sur le fond. Dans le second article, il chiffre l'ampleur de la progression à chaud au niveau fédéral, cantonal et communal, année après année depuis 2010.

Pourquoi faut-il compenser la progression à chaud ?

Un système fiscal progressif bénéficie d'un large soutien politique et est légitime. Il n'est nullement en contradiction avec la compensation de la progression à chaud. En effet, notre système fiscal n'a pas été conçu dans le but de faire en sorte que les recettes fiscales augmentent automatiquement plus rapidement que la prospérité générale au fil du temps. Il s'agit là d'une erreur de conception. Les arguments actuellement avancés contre la compensation de la progression à chaud sont donc peu convaincants, comme le montre notre fact-checking des objections les plus fréquentes.

Pas de contradiction avec les mesures d'économie

A Berne, le sujet du moment est le programme d'allègement 2027. Ce dernier vise à empêcher que les finances fédérales ne se déséquilibrent. Dans ce contexte, nombreux sont ceux qui affirment que le moment n'est pas propice à la compensation de la progression à chaud. Mais ils oublient qu'une telle compensation ne serait pas rétroactive : la compensation de la progression à chaud n'implique pas de

baisse d'impôts. Une compensation continue empêcherait simplement à l'avenir que la croissance des salaires réels entraîne automatiquement une augmentation du taux d'imposition.

Les trois chiffres à connaître

20 milliards de francs entre 2011 et 2023

C'est le montant supplémentaire d'impôts sur le revenu que les ménages ont **cumulativement versé à la Confédération, aux cantons et aux communes entre 2011 et 2023**, car aucune compensation de la progression à chaud par rapport au niveau réel des salaires de 2010 n'a été effectuée.

2550 millions de francs rien qu'en 2020

C'est l'ampleur de la progression à chaud par rapport à 2010, rien qu'en 2020. La croissance des salaires réels (8,4 %) entraîne une augmentation de 13,3 % de la charge fiscale totale (Confédération, cantons, communes). Cet écart correspond à la progression à chaud.

+32,6 % d'impôts pour la classe moyenne

Au niveau fédéral, l'augmentation des salaires réels (8,4 %) a entraîné une hausse de la charge fiscale de 16,1 %. La classe moyenne est particulièrement touchée : ainsi, une personne seule disposant d'un revenu imposable de 80 000 francs paie 32,6 % d'impôts en plus en raison de la progression à chaud.

La classe moyenne particulièrement touchée

Une augmentation des salaires réels de 8,43 %, comme celle enregistrée entre 2010 et 2020, entraîne en moyenne une hausse de 16,1 % de la charge fiscale au niveau fédéral. Une famille disposant d'un revenu imposable de 100 000 francs verra toutefois sa charge fiscale augmenter de 24,6 %. Pour une personne seule disposant d'un revenu imposable de 80 000 francs, la charge fiscale augmente même de 32,6 %. En revanche, pour une famille disposant d'un revenu imposable de 300 000 francs, l'augmentation n'est que de 13,5 %. La progression à chaud touche donc de manière disproportionnée la classe moyenne.

Les contribuables n'ont pas de lobby

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles la progression à chaud n'est pas encore compensée et pourquoi les projets actuels ont du mal à passer. L'une des principales raisons est que son effet est assez opaque et difficile à identifier pour un contribuable. Contrairement à une modification du taux d'imposition, par exemple, les augmentations d'impôts qui en résultent ne sont visibles nulle part. Nos calculs permettent une meilleure transparence, mais le deuxième problème demeure : la compensation de la progression à chaud n'a pas de lobby. L'augmentation insidieuse des impôts est à la charge de tous les ménages. Ce «groupe d'intérêt» est extrêmement vaste. Il est facile de faire pression pour des intérêts spécifiques, par exemple de nouvelles déductions fiscales ou certaines dépenses. En revanche, il est très difficile de militer contre une augmentation d'impôt qui n'apparaît nulle part.

Publications:

- «Fact-checking sur la compensation de la progression à chaud», Lukas Rühli
- «20 milliards de francs de marge de manœuvre pour l'Etat, Lukas Rühli

Disponible en ligne dès le 5 novembre 2025, à partir de 5 heures sur avenir-suisse.ch

Informations supplémentaires :

Lukas Rühli (+41 44 445 90 07, lukas.ruehli@avenir-suisse.ch)